

Le wolof

1. Contexte historique et culturel

Le wolof est une langue de la famille Niger-Congo, classée dans la branche nord du groupe atlantique. Parlé par huit à dix millions de locuteurs, principalement au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie, le wolof figure parmi les langues nationales de ces pays mais y fonctionne aussi, souvent, comme langue de communication.

Si l'on excepte le parler lébou, utilisé dans la presqu'île du Cap-Vert et avec lequel l'inter-compréhension est difficile, le wolof est peu différencié dans les diverses régions où il est présent. La différenciation réside désormais moins dans une diversité géographique que dans l'opposition entre villes et campagnes. Sous l'effet des brassages de population, le wolof de Dakar semble en évolution rapide, avec notamment de nombreux emprunts et une tendance à simplifier le système des classes. Dans le lexique, on relève également divers emprunts qui attestent de contacts de nature variée (colonisation, échanges commerciaux, religion).

2. Ecriture et documents

Le wolof est une langue à tradition orale. L'islamisation a constitué le premier contact avec une civilisation à tradition écrite et les premières tentatives d'écriture du wolof se sont faites en caractères arabes. Le "wolofal" est encore utilisé, notamment pour la poésie religieuse islamique. Néanmoins, au Sénégal, le wolof bénéficie depuis 1971 d'une orthographe officielle (utilisée ici) qui est basée sur l'alphabet latin. L'essentiel du patrimoine wolof est constitué par la littérature orale, préservée à la fois par la transmission populaire et par les griots (chanteurs de louange traditionnels), et qui présente des genres très diversifiés. En outre, depuis les années soixante-dix, les radios libres, la télévision et la presse écrite fournissent des attestations d'autres registres de langue. Enfin, à ces documents s'ajoute désormais une littérature écrite marquée par le développement de genres nouveaux : théâtre, poésie et surtout nouvelles.

3. Phonétique, phonologie et processus morpho-phonologiques

Parmi les divers schémas attestés, la structure canonique du radical en wolof semble être de type CVC pour les nombreux monosyllabes et CVCV(C) pour les dissyllabes. La voyelle et la consonne finale d'une syllabe peuvent être longues mais les deux ne peuvent pas l'être en même temps.

On a deux séries de voyelles, les brèves ayant un rendement nettement supérieur aux longues :

<i>voyelles brèves</i> ¹				<i>voyelles longues</i>	
i		u		ii	uu
é	ë	ó		ée	óó
e		o		ee	oo
	a				aa
	(à)				

On notera que le *aa* long ([a:]) connaît une réalisation dite “maximale” (abrégée et plus ouverte) devant consonne double, notée *à*.

Pour ce qui est des consonnes, on peut opposer différentes séries qui sont corrélées dans certains processus morpho-phonologiques : d’un côté, des “consonnes simples” et, de l’autre, des “consonnes fortes”, correspondant à une série de prénasalisées et une série de géminées dont la distribution est restreinte.

<i>Consonnes simples</i>					
1.	p	t	c	k	(q)
2.	b	d	j	g	(□)
3.	m	n	ñ	ŋ	
4.	f	s		x	
5.		r			
6.		l			
7.			y	w	

Cette série peut apparaître en toute position, avec diverses restrictions pour les occlusives : *p*, *c*, *k* (ainsi que *d*) ne semblent pas attestées en position médiane et finale de radical, où apparaissent, en revanche, des géminées, *pp*, *cc*, *kk* (et *dd*). L’occlusive uvulaire est rangée tantôt dans les phonèmes simples, tantôt avec les géminées dont elle partage la distribution. Enfin, certains auteurs comptent également parmi les phonèmes consonantiques, le stop glottal qui apparaît systématiquement (et uniquement) devant une initiale vocalique.

Les consonnes fortes sont constituées, d’une part, des géminées de toutes les consonnes simples sauf les fricatives et la vibrante (séries 4 et 5) et, d’autre part, d’occlusives prénasalisées sonores (*mb*, *nd*, *nj*, *ng*). Ces consonnes fortes n’apparaissent jamais après voyelle longue, ni à l’initiale de mot, sauf pour la série des prénasalisées. Elles interviennent dans les processus morpho-phonologiques d’alternance consonantique du radical, caractéristique des langues atlantiques. D’une part, en effet, l’alternance de la consonne initiale du radical permet de dériver des noms à partir de verbes (*fó* “jouer”, *po* “jeu”) ; d’autre part, certains suffixes

¹ La notation utilisée correspond à l’orthographe officielle du wolof dont les conventions sont simples : redoublement pour noter les voyelles longues (*aa* pour [a:]) ; accent aigu pour noter les voyelles fermées (*é* pour [e] par opposition à *e* pour [ɛ]) ; utilisation de *x* pour noter la fricative uvulaire, de *ñ* pour la nasale palatale et de *ŋ* pour la vélaire. On a toutefois maintenu ici les deux accents pour noter une voyelle longue fermée : *ée* pour /e:/, au lieu de *éé* dans l’orthographe officielle.

(comme l'inversif *-i*) s'accompagnent d'une modification de la consonne finale du radical (*roof* "fourrer, glisser dans", *roppi* "enlever d'un tas"), selon une règle de passage d'un degré faible à un degré fort du radical. Dans cette alternance, les occlusives sonores simples fonctionnent comme le degré faible de la consonne du radical auquel correspond un degré fort sous la forme de prénasalisées à l'initiale et de géminées en finale de radical. En revanche, les occlusives sourdes apparaissent comme le degré fort des fricatives, sous forme simple à l'initiale et sous forme géminée en finale de radical. Les alternances confirment, en outre, le statut particulier de l'occlusive dentale qui n'alterne pas à l'initiale (*t/t*) et présente l'alternance *r/dd* en finale.

Langue sans tons, comme la plupart des langues atlantiques, le wolof est une langue à accent d'intensité non distinctif et quasi-fixe, qui porte sur la première ou la deuxième syllabe du mot et du groupe. Sa place est liée à la longueur vocalique (*'daanu* "tomber", *gi'nnaaw* "dos", *'defaraat* "refaire"). Le système intonatif est marqué par un dépouillement remarquable et une absence de marques intonatives de focalisation liée à la grammaticalisation du focus dans le verbe.

4. Morphologie

A. Type morphologique et catégories morphosyntaxiques

Le wolof est une langue à classes nominales et alternances consonantiques, qui possède une riche morphologie dérivationnelle tant pour le nom (une quinzaine de suffixes) que pour le verbe (vingt à quarante suffixes selon les auteurs). Cette langue se caractérise, en outre, par des paradigmes verbaux complexes qui fonctionnent synchroniquement comme des conjugaisons. La distinction entre noms et verbes n'est pas marquée structurellement mais bien attestée fonctionnellement, même s'il existe quelques radicaux bivalents. La fonction syntaxique des termes est marquée par la position des termes et par les affixes verbaux. Signalons enfin qu'il n'existe pas d'adjectifs en wolof ; les notions correspondantes sont exprimées par des verbes d'état (*ñuul* "être noir"). En revanche, il existe des idéophones.

B. Une langue à classes nominales

L'ensemble du lexique nominal est réparti en dix classes qui déterminent un accord syntaxique, limité en wolof aux déterminants du nom. Ces classes sont marquées par un classificateur, généralement postposé au nom et constitué d'une consonne à laquelle sont suffixés différents éléments intervenant dans la détermination nominale : *b-*, *g-*, *j-*, *k-*, *l-*, *m-*, *s-*, *w-* pour le singulier et *y-*, *ñ-* pour le pluriel, auxquels s'ajoutent deux classificateurs adverbiaux, *f-* (indice de lieu) et *n-* (indice de manière). Les déterminants nominaux sont généralement postposés et, pour la plupart, formés à l'aide de la consonne de classe et d'un suffixe spatial indiquant la position du référent par rapport au locuteur : *-i* "proximité", *-a* "éloignement", *-u* "absence de détermination dans l'espace du locuteur". Ainsi pour *xale* "enfant", qui appartient à la classe *b-*, on a : *xale bi* "l'enfant (à proximité)", *xale ba* "l'enfant (éloigné du locuteur)", *xale yi / ya* "les enfants proches / éloignés". Il est à noter que le suffixe *-u* ne sert pas à former l'article indéfini mais le pronom

interrogatif ou le relatif indéfini (*xale bu dem Tugël* “ un enfant qui est allé en France ”). Ce suffixe est également utilisé comme connectif nominal. L’unique morphème fonctionnel servant de préposition est, lui aussi, formé à l’aide de ces suffixes spatiaux et connaît l’opposition proche vs éloigné (*ci / ca*).

C. Morphologie verbale : les conjugaisons de base

L’une des principales caractéristiques du wolof réside dans la complexité de son système verbal qui intègre notamment la négation et la focalisation dans ses conjugaisons. Le syntagme verbal est constitué de deux parties morphologiquement disjointes mais fonctionnellement liées : un radical lexical (invariable sauf par dérivation) et un élément flexionnel, qui lui est suffixé, postposé ou, le plus souvent, antéposé. Cet élément flexionnel amalgame des déterminations personnelles, aspecto-temporelles et modales, avec des indications portant sur la structure informationnelle de la phrase. Lexème verbal et morphème flexionnel constituent ensemble des ‘conjugaisons’ de base qui sont au nombre de dix. On a ainsi, six conjugaisons affirmatives : Emphatique du Verbe, du Sujet, du Complément (focalisantes) et Parfait, Aoriste (appelé aussi Virtuel ou Narratif) et Présentatif (non focalisantes) ; deux conjugaisons négatives : Négatif et Négatif Emphatique ; et deux conjugaisons à valeur injonctive : Obligatif et Impératif. Exemples :

<i>mu dem</i>	<i>dem na</i>	<i>dafa dem</i>	<i>moo dem</i>
AOR.+3SG./partir	partir/PFT.+3SG.	EMPH.VB+3SG./partir	EMPH.S+3SG./partir
Il partit	Il est parti	c’est qu’il est parti	C’est lui qui est parti

A ces conjugaisons de base, irréductibles morphologiquement, peuvent s’adjoindre différents morphèmes dérivationnels (4.E.).

D. Temps, aspect, modalité

Le système verbal est de nature aspecto-temporelle : en l’absence de suffixe d’inaccompli, toutes les conjugaisons ont valeur d’accompli du présent. D’où, une valeur de présent pour les verbes d’état, et de passé pour les verbes d’action : *moo sonn* “ c’est lui qui est fatigué ”, *moo lekk* “ c’est lui qui a mangé ”. La conjugaison Aoriste fait exception par définition : elle indique un procès ponctuel dont la valeur temporelle (variable) dépend d’un repère extérieur. A un deuxième niveau, ces formes simples s’opposent à des formes suffixées et rentrent dans des oppositions secondaires : de nature aspectuelle, entre accompli (non marqué) et inaccompli (suffixe *-y*) ; de nature temporelle, entre présent (non marqué) et antérieur du passé (suffixe *-oon*²) ; et enfin de nature modale, entre affirmatif (non marqué) et négatif (suffixe *-ul*). Le Parfait (ainsi que la conjugaison négative qui lui correspond, le Négatif) est la seule conjugaison incompatible avec le suffixe d’inaccompli. Néanmoins, suffixées à la variante prédicative du suffixe d’inaccompli (*di-*), les désinences de Parfait servent à former un futur de certitude.

En outre, la négation est intégrée au système verbal de manière complexe. En effet, si l’on peut isoler une marque commune de négation (*-u-*), le wolof possède un double système, selon la portée de la négation (sur l’assertion ou sur l’un des

² Ce suffixe sert également à former l’irréel dans les hypothétiques.

composants). On a ainsi, à la fois deux conjugaisons négatives (négation de l'actualité du procès *vs* de son éventualité) et un suffixe négatif qui présente une forme accomplie (*-ul*) et une forme inaccomplie (*dul*) se combinant aux conjugaisons Emphatiques (*moo leek-ul* "c'est lui qui n'a pas mangé"). Le suffixe temporel, le suffixe négatif et le morphème d'inaccompli peuvent se combiner avec les conjugaisons de base, ce qui donne un ensemble complexe de paradigmes verbaux, marqué par quelques impossibilités structurelles.

Les oppositions de diathèse (réfléchi, réciproque, bénéfactif...) sont exprimées par l'intermédiaire de divers suffixes de dérivation et il n'y a pas de conjugaisons passives. Enfin, il existe de nombreux auxiliaires servant à indiquer une modalité de l'action (faire quelque chose tôt ou tard, en se hâtant, manquer de faire quelque chose...).

E. Dérivation et composition

La dérivation se fait généralement à partir de radicaux verbaux, par suffixation (les préfixes sont rares), mais également par reduplication ou par alternance consonantique du radical et, dans certains cas, par combinaison de ces procédés : *wax* "dire", *wax-in* "manière de parler", *wax-aat* "redire", *wax-wax-aat* "rabâcher" (redoublement à valeur intensive). Ces suffixes ont des valeurs très diverses et jouent un rôle important dans la structuration de l'énoncé, car un grand nombre d'entre eux modifient la valence du verbe : *fees* "être plein" (intransitif), *feccali* "achever de remplir quelque chose" (transitif).

A la suffixation s'ajoutent deux procédés plus spécifiques des langues atlantiques. Ainsi, l'alternance consonantique de la consonne initiale du radical (*cf.* 3.) permet de former des noms déverbaux (*sàcc* "voler", *càcc g-* "vol"). De plus, la dérivation peut se faire par changement de classe nominale (*ràbb b-* "tisserand" ; *ràbb g-* "tissage").

La composition suit l'ordre "qualifié-qualifiant". Elle permet de former des composés nominaux, verbaux ou adverbiaux : *gaynde-gééj j-* "requin" (lit. "lion (de) mer"), *neex-deret* "avoir bon caractère" (lit. "être agréable (quant au) sang"), *xef-ag-xippi* "en un clin d'œil, aussitôt" (lit. "ciller et ouvrir (les) yeux").

F. Processus diachroniques significatifs

La comparaison avec les autres langues du groupe et les hétérogénéités internes du système révèlent une double tendance évolutive. Ainsi, pour ce qui est du nom, on observe une évolution tendancielle vers l'isolation avec une incidence morpho-syntaxique moindre du système des classes (limité à la détermination nominale) et des alternances consonantiques (limitées à la dérivation), par rapport aux autres langues atlantiques, avec en outre, à Dakar, une tendance à généraliser la classe *b-* (qui semble correspondre à un singulatif), notamment pour les emprunts ou les termes nouveaux. L'état actuel du système verbal semble attester, au contraire, le passage (non achevé car il existe des variantes) d'un ancien système de pronoms et de particules vers un système flexionnel de conjugaisons.

5. Syntaxe et sémantique

La richesse de la morphologie verbale (conjugaisons et dérivation) fait du wolof une langue très synthétique du point de vue syntaxique. Il existe, certes, des prépositions, pour la plupart formées à l'aide de noms de parties du corps et de la seule préposition de la langue (*ci*), mais les relations actancielles sont largement exprimées par le biais des suffixes verbaux (3.E.). De même, s'il existe de nombreuses conjonctions de subordination, la grammaticalisation de la structure informationnelle de l'énoncé dans la flexion verbale permet un large usage de la parataxe pour exprimer les relations inter-propositionnelles.

A. Ordre des mots

L'ordre canonique est SVO(O₂). Néanmoins, lorsque le complément est un pronom clitique, celui-ci s'insère la plupart du temps entre les marques flexionnelles de sujet et le radical verbal. En outre, le complément peut se trouver en tête de phrase, lorsqu'il est topicalisé (il y a alors reprise pronominale dans le noyau prédicatif), ou lorsqu'il est focalisé à l'aide de l'Emphatique du Complément.

B. La phrase simple

La grammaticalisation du focus et de la négation dans la morphologie verbale confèrent au système verbal du wolof un rôle fondamental dans les processus d'énonciation. Les conjugaisons focalisantes sont obligatoires dès que l'un des constituants syntaxiques est distingué comme l'élément informatif de l'énoncé. Le Parfait indique l'atteinte dans le temps du terme d'un procès connu au préalable. Le Présentatif correspond à un présent d'actualité (localisation du procès dans la situation d'énonciation). L'Aoriste, enfin, indique que le procès est validé dans une situation non spécifiée et qu'il dépend d'un repère situationnel extérieur à la proposition. Suivant la nature syntaxique du repère, ses emplois vont de la narration à la subordination, en passant par l'interrogation et l'injonction. La structure des phrases négatives dépend de la portée de la négation (*cf.* 4.D.). Enfin, cinq conjugaisons peuvent être employées pour former des prédicats non verbaux, avec des valeurs distinctes.

C. L'énoncé complexe

Il existe certes des connecteurs argumentatifs et de nombreux morphèmes subordonnants mais le wolof présente également une remarquable grammaticalisation de la cohésion discursive. La valeur des conjugaisons permet, en effet, de fréquentes structures paratactiques, l'enchaînement des différentes conjugaisons définissant une sémantique variable des liens inter-propositionnels (successivité, concomitance, explication...). Dans ces rapports inter-propositionnels, l'Aoriste joue un rôle particulier. D'une part, après une première proposition, il permet de construire de manière directe (sans subordonnant), soit une subordonnée à valeur consécutive ou finale, soit une complétive (si la proposition est en fonction de sujet ou d'objet) :

Dafa sàcc, ñu kaaf ko
EMPHVB+3SG./voler/, AOR+3SG./mettre-en-cage/pr.O
(c'est que) il a volé, (si bien que) on l'a mis en prison

D'autre part, l'Aoriste est obligatoire dans la plupart des subordonnées (temporelles, hypothétiques, relatives) sauf après les morphèmes introducteurs de causales ou de complétives. De manière caractéristique, les conjonctions introduisant les temporelles sont formées à l'aide des suffixes spatiaux qui interviennent par ailleurs dans la détermination nominale (voir 4.B.). Ainsi, suffixés à un morphème *b-*, les trois indices spatiaux introduisent respectivement, une subordonnée située dans un moment proche (*-i*) ou éloigné du moment de l'énonciation (*-a*), ou encore située dans un moment à venir ou hypothétique (*-u*).

5. Bibliographie

- DIALLO Amadou, 1981, *Une phonologie du wolof*, Les langues nationales au Sénégal n°78, Dakar, CLAD.
- DIOUF Jean-Léopold, 2001, *Grammaire du Wolof contemporain*, Tokyo, ILCAA (Tokyo University of Foreign Studies).
- FAL Aram, Rosine SANTOS et Jean-Léonce DONEUX, 1990, *Dictionnaire wolof-français (suivi d'un lexique français-wolof)*, Paris, Karthala.
- KA Omar, 1994, *Wolof Phonology and Morphology*, New-York / London, University of America press, Lanham.
- RIALLAND Annie & Stéphane ROBERT, 2001, The intonation system of Wolof, *Linguistics* 39-5, 893-939.
- ROBERT Stéphane, 1991, *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*. Paris : Editions du CNRS, collection Sciences du langage.
- SAUVAGEOT Serge, 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof: le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN.